

Image not found or type unknown



Mi-temps thérapeutique = mi-prime d'ancienneté ???

Par **toruk**, le **28/01/2010** à **22:10**

Bonjour,

Durant mon mi-temps thérapeutique l'employeur divise par 2 le SMPG (salaire minimum garantie) donc mes primes d'ancienneté et autres sont divisés par deux.

Y a t'il modification du salaire minimum garantie en mi-temps thérapeutique ????
donc perte de salaire importante pour 15 ans d'ancienneté

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **29/01/2010** à **14:42**

bonjour,

il faudrait vérifier dans votre convention collective les modalités d'attribution de cette prime d'ancienneté...

Par **toruk**, le **29/05/2010** à **16:26**

Convention Collective 3085 des ambulanciers

Article 12. 4. Ancienneté

L'ancienneté acquise par le salarié dans l'entreprise à partir de la date d'embauche donne lieu **majoration du salaire mensuel professionnel garanti** dans les conditions suivantes :

a) personnels ouvriers

- 2 % après deux ans d'ancienneté dans l'entreprise,
- 4 % après cinq années d'ancienneté dans l'entreprise,
- 6 % après dix années d'ancienneté dans l'entreprise,
- 8 % après quinze années d'ancienneté dans l'entreprise.

b) personnels employés, techniciens ou agents de maîtrise,

- 3 % après trois ans d'ancienneté dans l'entreprise,
- 6 % après six années d'ancienneté dans l'entreprise,
- 9 % après neuf années d'ancienneté dans l'entreprise,
- 12 % après douze années d'ancienneté dans l'entreprise,
- 15 % après quinze années d'ancienneté dans l'entreprise.

extrait de l'accord national du 04/05/2000

mon souci viens exclusivement de la modif du SMPG DIVIS2 PAR 2 EN MI TEMPS
THERAPEUTIQUE

A L AIDE

Par **aliren27**, le **29/05/2010 à 17:35**

bonjour,

la primer d'ancienneté représentant un pourcentage du montant mensuel, il est logique qu'elle soit réduite de moitié comme votre salaire.

Exemple :

salaire brut pour 151.67 h 1600,00 €

Prime ancienneté 2% 32,00 €

Salaire brut 1632,00 €

Si vous etes en mi temps soit 75.83 heures 800,00 euros

ou 1600 : $151.67 \times 75.83 = 799.95$ €

prime ancienneté 2 % 16.00

Salaire brut 816,00 euros

Cordialement

Aline